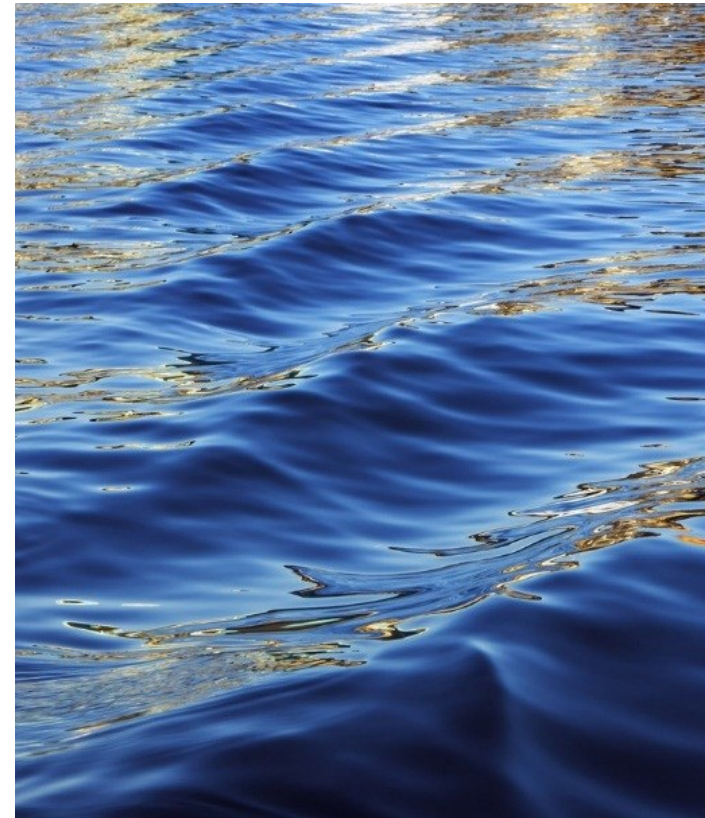


Education à la transition écologique

Lycée Jacques Prévert à Longjumeau

Lycée
J. Prévert



Le lycée Jacques Prévert de Longjumeau



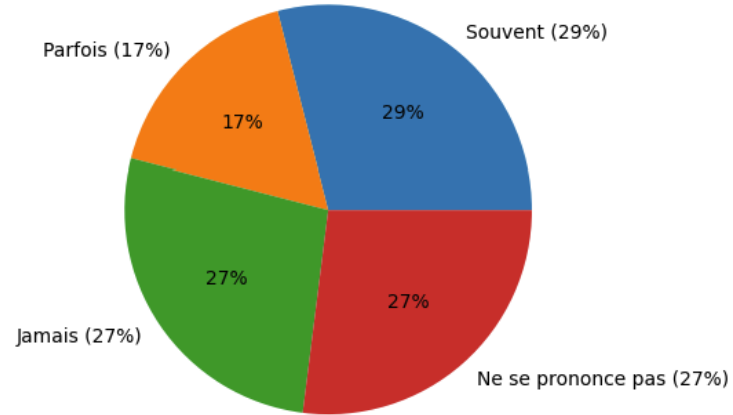
- ❖ 1090 élèves – IPS : 113
- ❖ Les espaces extérieurs occupent environ 22 000 m²

Sommaire

1. Les constats de départs
2. Inventaires des idées des différents acteurs
3. Redéfinition des espaces
4. Projet en cours

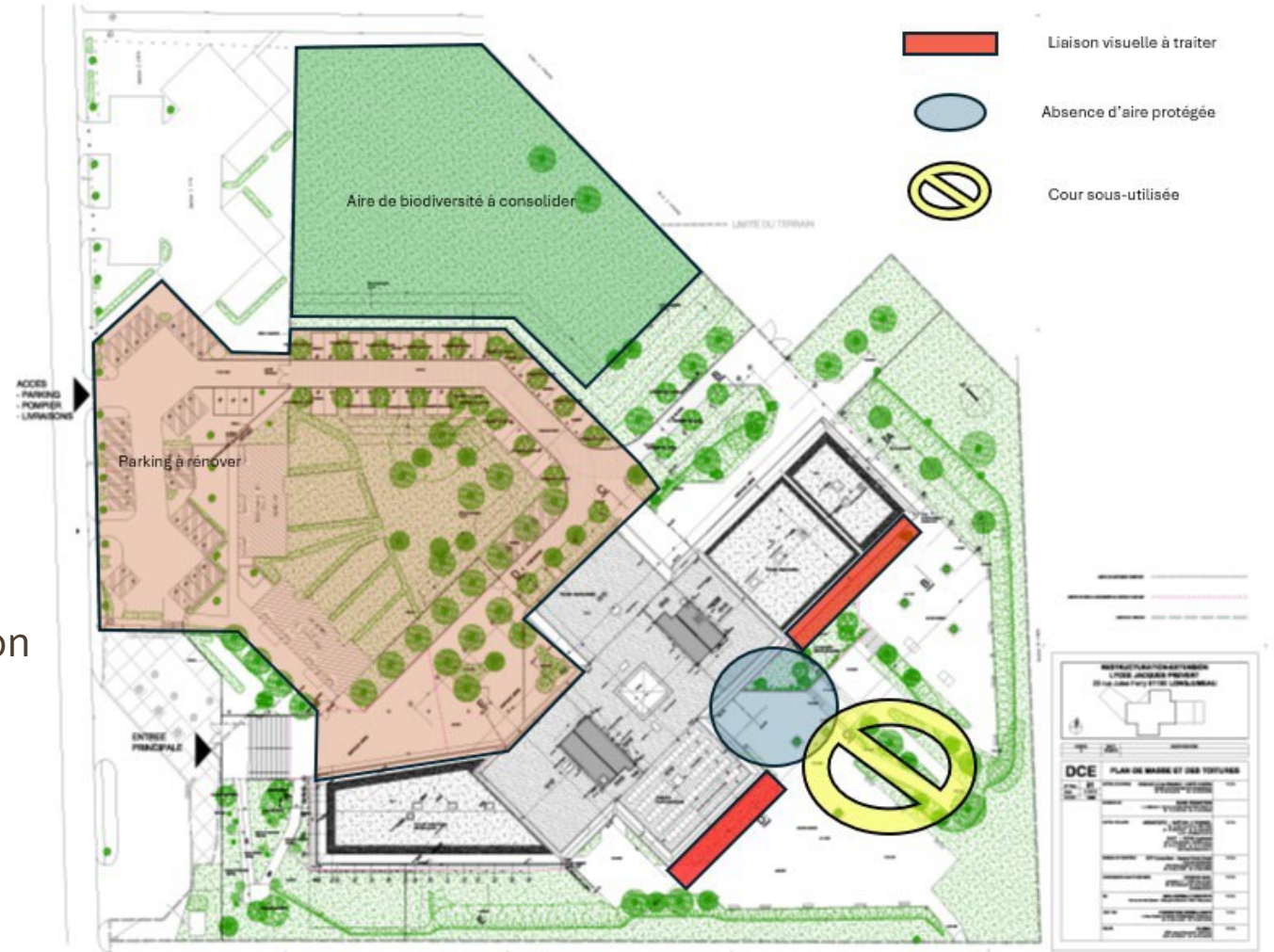
Les constats de départs

Fréquence d'utilisation de la cour



- ❖ Absence de préau
- ❖ Assises en nombre trop limités
- ❖ Des liens visuels trop directs avec l'administration et les salles de classe du RDV

CONSTAT MAJEUR : Sous utilisation de la cour par les élèves



Inventaire de idées des différents acteurs



Les élèves

- Avoir des bancs, une zone de détente, moins de bitume, un endroit couvert, plus de poubelles, des tables d'échec, des bancs en face à face, des installations sportives



Les enseignants

- Conservation de la zone de biodiversité, réalisation d'une classe extérieure, réalisation d'un chemin commémoratif...











Le pole administration

- Végétalisation des murs et des zones en face des fenêtres, réalisation d'un potager partagé avec l'école maternelle et primaire...

La région

- Végétalisation, espace cohérent pour le point de rassemblement, matériaux robustes, éviter les angles morts ou endroits isolés, masquer les vues depuis le domaine public, aucune discrimination par les activités, favoriser les différentes strates de végétation, accès PMR...

La redéfinition des espaces

-  Table de ping-pong
-  Agrès
-  Assises sur gabion
-  Zone de calme individuelle (bosquet + mobilier)
-  Arbres de haute tige
-  Zone de calme collective (mobilier)
-  Trames végétalisées
-  Cheminement PMR à prévoir



* Ceci est une représentation schématique qui devra faire l'objet d'une proposition précise par la Moe

Le projet en cours

1. Création d'un préau :

Il a été évoqué le fait de travailler avec des matériaux biosourcés et de préférence avec une structure bois.



- ❖ Préau de 240 m2 (logique de maîtrise carbonée)
- ❖ Végétaux grimpants
- ❖ Abris pour l'avifaune et chiroptères
- ❖ Toitures intégrées à la gestion des eaux pluviales



2. Zone d'activités :

Installation de tables de pique-nique en bois (X 4) afin de permettre aux élèves de pratiquer des activités ludiques ou bien de travailler en extérieur.



4. Création d'un jardin pédagogique :

Mise en place d'un jardin pédagogique d'environ 80m².

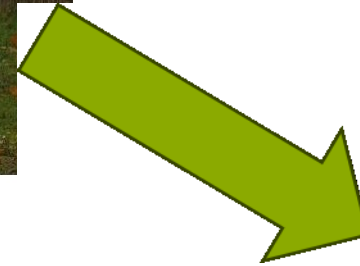
Colas devra chiffrer la délimitation de ce jardin et devra prévoir des espaces de cheminement à l'intérieur de la zone de jardinage afin de créer une circulation mais aussi des différentes zones de plantation.

A cela, un dalle ciment de 5m² devra être prévue afin de permettre au lycée d'installer dans un second temps un cabanon permettant de ranger les outils pédagogiques.

Le lycée installera lors de l'installation du cabanon un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage du jardin.



- ❖ Zone de travail en autonomie des élèves
- ❖ Etude des sols permettant de savoir si besoin de terre saine
- ❖ Zone de culture
- ❖ Zone de compostage
- ❖ Serre
- ❖ Affichage pédagogique



6. Zone sportive :

Création d'un terrain de basket 3x3m en privilégiant un revêtement de sol perméable.

Il était évoqué que les tables de tennis de table actuellement sur site puissent être déplacées dans cette zone. **La direction du lycée demande à ce quelles soient enlevées et évacuées du lycée.**

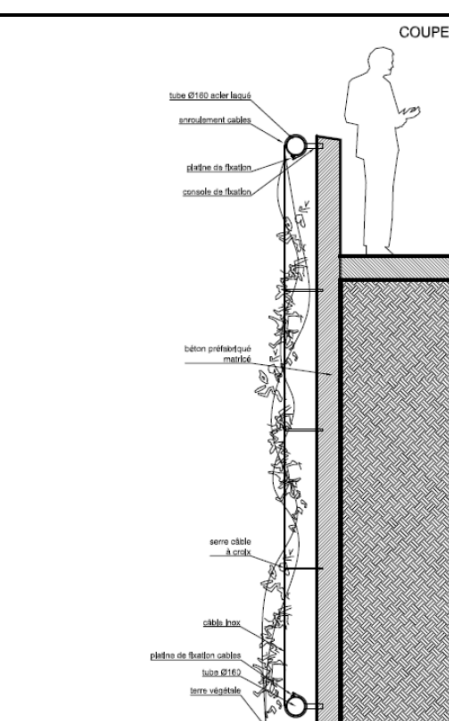
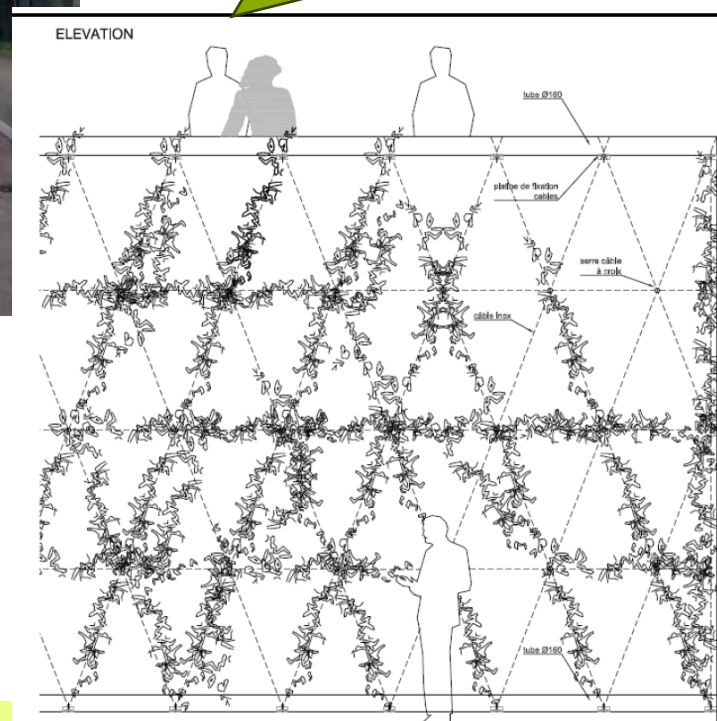


7. Végétalisation de l'espace :

Installation de filins en croisillon sur l'intégralité de la façade ciment afin de réaliser une végétalisation de plantes grimpantes (lierres, jasmins, chèvrefeuilles...).

Prévoir au pied de la façade, sur toute la longueur, un parterre avec terre végétale et délimitation par bordure ou autre.

Le lycée rajoute à la demande initiale un point d'eau afin de permettre un puisage.



❖ Mur végétal = amélioration du confort thermique

Zone classe de dehors et de biodiversité

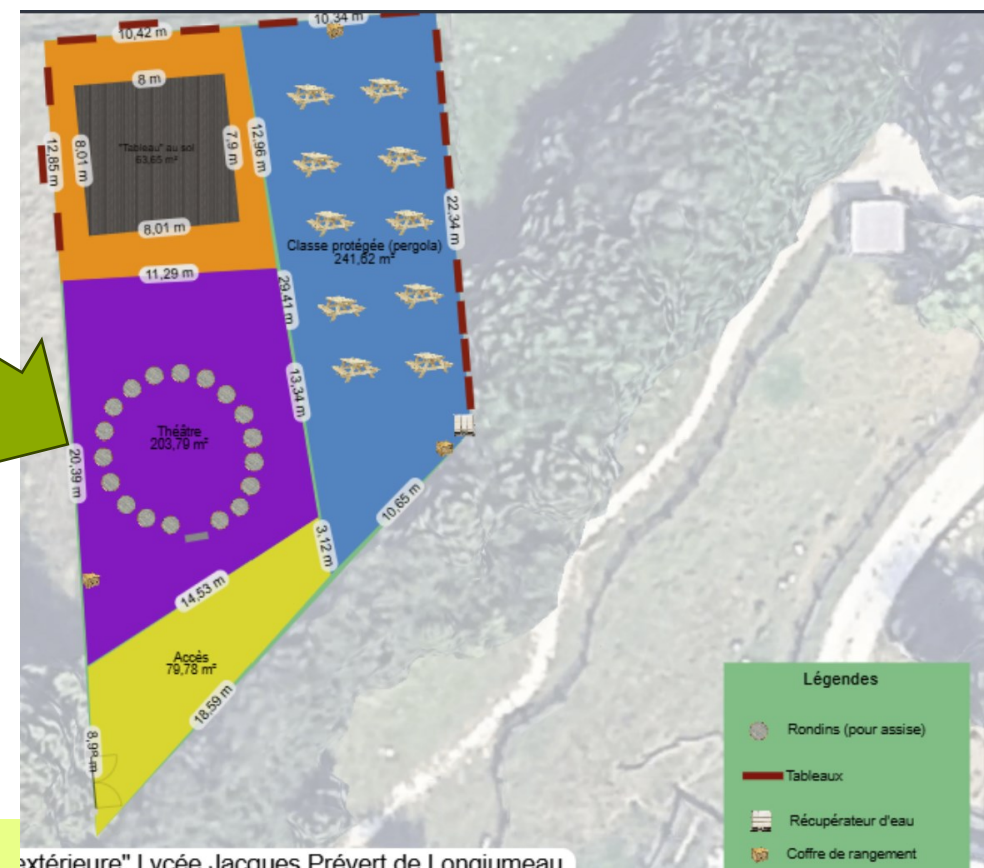
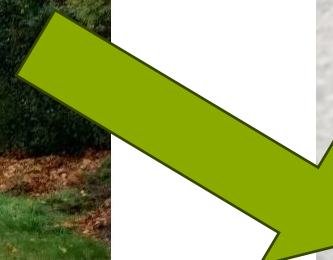
Cette espace devra pouvoir accueillir environ 35 personnes (une classe) et être accessible PMR (création d'un portillon côté enrobé ?).

Il a été évoqué l'installation de gabions avec assises, l'installation de 5 tables de pique-niques, un tableau en extérieur et la plantation d'arbustes autour de la zone « classe ».

IMPORTANT PMR A REDIFINIR EN INTERNE: Chiffrage d'une ouverture dans la clôture actuelle permettant l'installation d'un portillon accédant à la classe de dehors par l'accès parking. Aussi, prévoir un cheminement du portillon aux assises de la classe de dehors par un stabilisé ou pavés enherbés (espacement moins de 2cm).

Le lycée s'interroge sur la nécessité et pertinence d'une zone humide.

- ❖ Hautes tiges : confort hygrothermique
- ❖ Revêtements facilement circulables afin de limiter l'impact carbone (dallage enherbé)
- ❖ Taux d'imperméabilisation de 40% max
- ❖ Ombrelles photovoltaïques



11. Assises

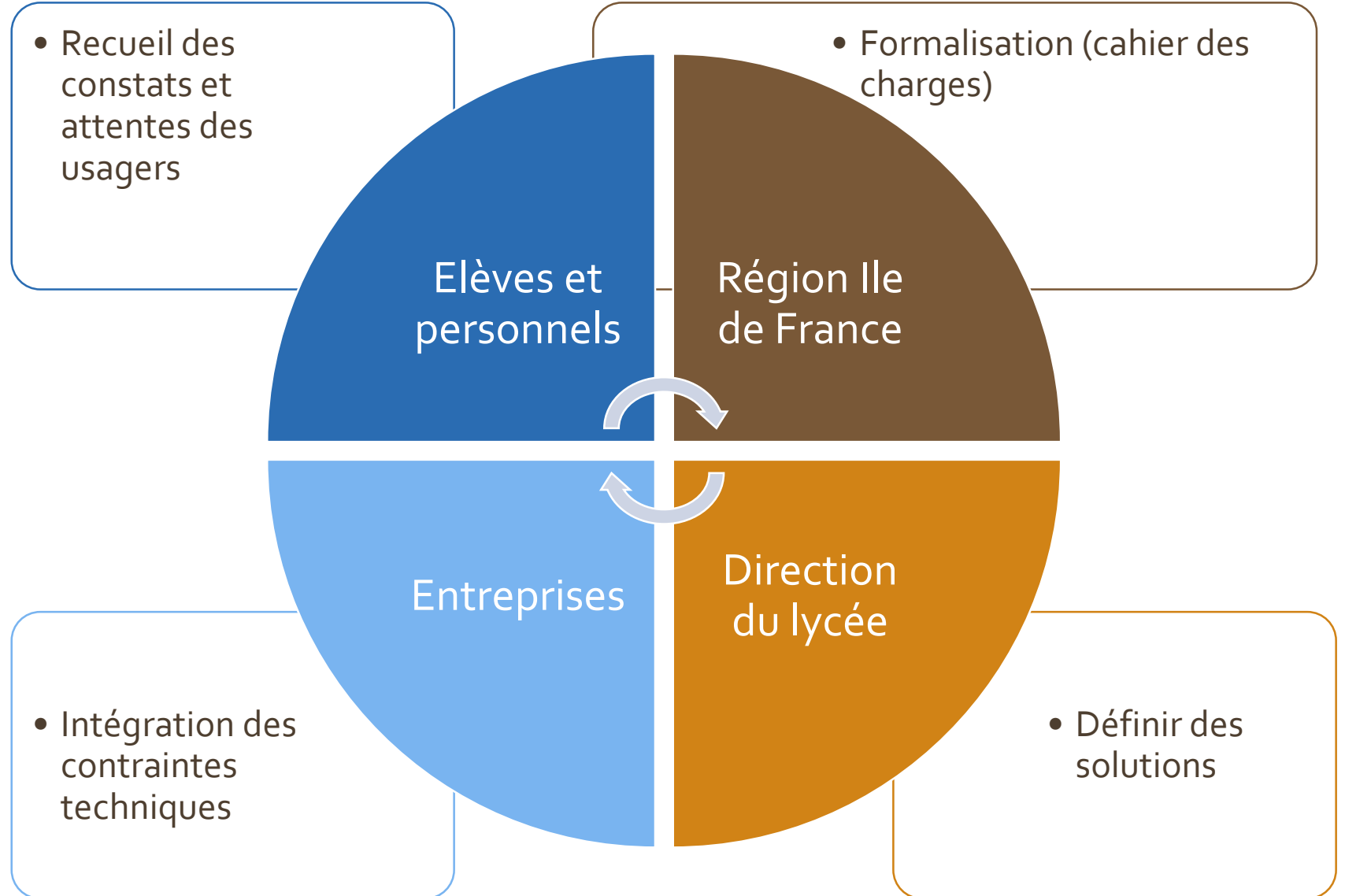
En remplacement des bancs existants prévoir sur la longueur de la zone (au fond de la photo) des gabions avec assises. Prévoir entre chaque élément un espacement.

Cela permettra aux lycées de rendre visite au futur éco -pâturage.

Quelques bancs pourraient (X4) être réemployés et installés dans la zone biodiversité (autour de la classe de dehors). Prévoir terrassement et fixation.



Acteurs - Process



Merci de votre attention